

MÉTROLOGIE : ANÉMOMÉTRIE – Réf. MES9B

Stage en partenariat avec le **CETIAT**

Satisfaction communiquée par le **CETIAT** : **99%**

**OBJECTIFS**

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Réaliser en toute autonomie des mesures de vitesse d'air
- Choisir un anémomètre en fonction des applications et des contraintes d'utilisation (mesure en champ libre, en conduite, mesure d'une vitesse, d'un débit)
- Effectuer les mesurages et analyser la qualité des résultats
- Identifier les méthodes d'étalonnage et de vérification des anémomètres

**LES POINTS FORTS DE LA FORMATION**

Mesure d'une vitesse moyenne par exploration du champ de vitesse

Évaluation des incertitudes d'étalonnage et de mesure

Évaluation de la sensibilité directionnelle d'anémomètres

**INTERVENANT(S)**

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Igor KUREK**

Responsable pédagogique de la formation :

Igor KUREK

Public :

- Ingénieurs et techniciens concernés par les mesures de vitesse d'air
- Ingénieurs et techniciens en charge de la métrologie

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Supports de formation remis aux stagiaires
- Exposés avec présentation de cas pratiques
- Exercices
- Temps d'échange avec l'intervenant
- Visite du laboratoire
- Travail en groupe

Modalités d'évaluation :

Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : non

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : non

MÉTROLOGIE : ANÉMOMÉTRIE – Réf. MES9B**PROGRAMME**

Rappels sur les propriétés physiques de l'air et la mécanique des fluides

Les anémomètres : principes de mesure, domaine d'utilisation

Détermination d'une vitesse d'air moyenne

Méthodes d'étalonnage des anémomètres

**OFFRE DE FORMATION**

Consulter l'offre de formation du groupe LNE : [Offre de formation](#)

Partenaire : CETIAT 04 72 44 49 09 formation@cetiat.fr

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr